



Association des Saint-Marcois

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Treize candidats sont actuellement en campagne pour combler six sièges! C'est donc un événement important. Nous pourrions assister à un changement radical de la composition de notre conseil municipal.

Un important exercice démocratique en vue!

Notre Conseil municipal...

- Gère un imposant budget (3 416 745 \$ en 2017) à même des fonds fournis par les citoyens.
- Détient le pouvoir d'orienter le développement économique, social et communautaire de notre communauté.
- Jouit de nombreux nouveaux pouvoirs « quasi discrétionnaires » susceptibles de gruger dans l'influence des citoyens :
 - Possibilité, sous certaines conditions, de ne pas tenir de référendum lors de modifications aux règlements de zonage ou d'urbanisme,
 - Possibilité d'attribution de contrats sans appels publics d'offres jusqu'à une valeur de 100 000 \$ (contrairement à 25 000 \$ actuellement), même si notre municipalité va en appels d'offres même pour des contrats de valeur inférieure à 25 000 \$,
 - Possibilité de publication des avis publics seulement sur internet plutôt que dans les médias écrits,
 - Élimination de l'obligation de reddition publique de comptes annuelle du Maire, remplacée par un affichage sur le site internet municipal,
 - Etc.

Devant cette profusion de candidats et l'attribution de nouveaux pouvoirs au conseil municipal par l'adoption du projet de loi 122, il est absolument nécessaire de **choisir nos représentants en toute connaissance de cause**, puisqu'ils sont désormais responsables de remplacer à l'interne les mesures de consultation ou d'information formelles des citoyens actuellement garanties par la loi. Nécessaire aussi d'accompagner nos édiles entre les élections !

Pour permettre à tous les Saint-Marcois de mieux connaître les candidats aux élections du 5 novembre prochain, votre *Association des Saint-Marcois* organise le 18 octobre à 19h30 une soirée pré-électorale au cours de laquelle

- chaque candidat aura l'occasion de se présenter (sa personne, sa vision de la vie municipale, ses compétences, et ses objectifs),
- les citoyens présents pourront énoncer leurs attentes face à leur conseil municipal et poser les questions qu'ils jugeront pertinentes.

Il est important de noter que cette assemblée n'en est pas une de débats entre candidats ni de mise en boîte des candidats par les citoyens présents. Elle sera animée par un citoyen neutre et respecté par l'ensemble des Saint-Marcois, M. André Forget, président de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.

RENDEZ-VOUS
à la salle municipale
le mercredi 18 octobre
à 19h30.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2017